

DEPARTEMENT DE LA SOMME

Arrondissement de Péronne

Canton de Péronne

Commune

de

BERNES

80240

Tél. Fax 03 22 86 69 17

Mél. mairie.bernes@laposte.net

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 septembre 2015

19h 00

Présents : Mmes BORRUECO, DE WILDE, JAMINON, LEGER, MACEL,
_Mrs DEMAY, LAVALARD, LOTELLIER, PREVOT, TRUJILLO.

Excusé : M. ROUGRAFF.

RECRUTEMENT D'UNE SECRETAIRE DE MAIRIE

Le Conseil municipal décide de recruter une secrétaire de mairie en remplacement de M. Deféver actuellement en poste et en arrêt maladie depuis le mois de juillet. La secrétaire de mairie embauchée exercera dix heures hebdomadaires. Melle Chéryl Drocourt est embauchée pour une durée d'un an.

REMARQUE

La Commune est obligée de verser des indemnités pour congés grave maladie et sera remboursée des frais qu'elle aura engagés auprès de la SOFCAP. M. Lemaître devra percevoir un demi-traitement pendant deux ans. Monsieur Lemaître, en congé maladie, percevra de la commune pendant deux ans des indemnités équivalant à son traitement. Cette indemnisation sera remboursée pour la moitié par la CPAM et pour l'autre moitié par la SOFCAP.

COURRIER DE L'ASSOCIATION DES JEUNES AGRICULTEURS

Les Jeunes Agriculteurs ont sollicité le gouvernement afin d'avoir l'exonération de leur taxe foncière. Le gouvernement a décidé d'octroyer un dégrèvement de la taxe à hauteur de 50% et demande aux communes de prendre en charge la deuxième moitié.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de ne pas prendre en charge la participation demandée.

MARQUAGE AU SOL

La commune décide de faire un marquage au sol devant l'arrêt de bus de l'ancien café afin de faciliter la descente des lycéens.

La séance est levée à 20h 23.

Le Maire.

Jean TRUJILLO